

DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
CANTON D'AILLY SUR NOYE
COMMUNE DE PROUZEL
80160

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 6 décembre 2022

Convocation : 28 novembre 2022
Compte rendu du : 8 décembre 2022

Etaient présents : Madame Nathalie PIZZAFERRI, Monsieur Pascal LENOIR, Monsieur Matthieu DACHEUX, Madame Josiane THIERRY, Monsieur Dominique BELLET, Monsieur Yannick DECOSTER, Madame Catherine DUCATEL, Madame Caroline LECAT, Monsieur Audouin de l'EPINE, Monsieur Arnaud THIERRY,

Absents excusés : Madame Béatrice VANHUSE donnant procuration à Madame Catherine DUCATEL, Monsieur Thibault DREUE donnant procuration à Madame Nathalie PIZZAFERRI, Madame Blanche de l'EPINE donnant procuration à Monsieur Matthieu DACHEUX, Monsieur Olivier SAILLARD

Secrétaire de séance : Monsieur Matthieu DACHEUX

La séance est ouverte à 18h30

.....
Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Décision modificative n°3 BP com
- 2- Taxe d'aménagement : reversement obligatoire à la CC2SO
- 3- Gestion des eaux pluviales ECCE HOMO
- 4- Investissements 2023
- 5- DIVERS

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Course cycliste de l'AC Amiénoise 2023
- Travaux de peinture à l'APC

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

1- Décision modificative n°3 BP com
Délibération n° 51

Madame le Maire informe l'assemblée que

Vu le solde insuffisant à l'article 6450 du chapitre (012) charges de personnel pour clôturer l'année les cotisations du dernier trimestre 2022 non prévues lors du vote du budget en avril dernier.

Vu la nomenclature M57

Il est nécessaire de prélever la somme de 5 300 euros au compte 622 (compte honoraires)

Soit la décision modificative suivante :

+ 5 300 au 6450

- 5 300 au 622

Le conseil municipal accepte cette décision modificative à l'unanimité

2- Taxe d'aménagement : reversement obligatoire à la CC2SO

Délibération n°52

Madame le Maire expose aux membres du conseil que suite aux dispositions de l'article 109 de la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2022 de finances pour 2022 rendant obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 le reversement total ou partiel du produit de la part communale de la taxe d'aménagement, il avait été voté en conseil communautaire le 7 novembre dernier l'adoption d'un reversement de 1% des recettes perçues.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

3- Gestion des eaux pluviales ECCE HOMO

Délibération n° 53

Monsieur de l'Epine a été alerté par un courrier transmis par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) en octobre dernier pour le manque de mise à jour administratif des travaux de création d'un bassin de gestion des eaux de pluies sur sa parcelle A132 du chemin ECCE HOMO à Prouzel.

Pour le respect de la mise aux normes de ce bassin, des devis ont été présentés à l'assemblée concernant une étude réglementaire, un bornage ainsi que des travaux de mise aux normes :

- Devis de la société ALTEREO pour 5944 euros HT / 7132.80 euros TTC pour la réalisation d'une étude réglementaire (rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, reconnaissance terrain, investigations, échanges avec DDTM)
- Devis du cabinet LATITUDES pour 1130 euros HT / 1356 euros TTC pour les opérations préalables à la division et les documents modificatif du parcellaire cadastral pour le bornage du terrain donné à la commune.
- Devis de l'ASA de la Rivière Selle pour 1249.43 euros HT (pas de TVA) pour les travaux d'agrandissement du bassin

Monsieur de l'Epine cède le terrain pour l'euro symbolique à la commune.

Un dossier de subvention dans le cadre de la DETR à hauteur de 30% sur le montant total HT sera déposé avant fin décembre 2022

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le Maire à l'unanimité.

4- Investissements 2023

Les projets d'investissements pour 2023 sont :

Enrochement au niveau du tennis / protection de la coulée verte	553 euros HT	663.60 euros TTC
Clôture logement Communal	3094.94 euros HT	3404.43 euros TTC
Boite à lire	1820 euros HT	2184 euros TTC
Véhicule communal + certificat immatriculation	21165 euros HT 278.76 euros HT	25398 euros TTC
Dalle colombarium	Devis en attente	Devis en attente
Bancs place du village	1000 euros HT	1200 euros TTC

Mairie connectée et pack informatique	350 euros HT 309.12 euros HT	420 euros TTC 558.24 euros TTC
---------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------------

Les projets pouvant être concrètement réalisés en 2023 seront étudiés lors de la prochaine réunion de conseil selon les montants des devis à réceptionner et les résultats du compte administratif 2022 pour inscrire ces opérations au budget 2023.

5- Course Cycliste de l'AC Amiénoise 2023

L'AC Amiénoise sollicite la mairie pour renouveler sa course cycliste le dimanche 26 mars 2023 et se rapproche des communes de Fossemanant ainsi que de Plachy-Buyon pour agrandir leur tour.

Le conseil délibère pour accueillir la course et décider d'une subvention.

Madame le Maire rappelle qu'en 2022 Fossemanant avait accordé une subvention de 100 euros, Le club des aînés de Prouzel 100 euros et la commune 600 euros.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le passage de la course, et décidera d'un montant de subvention à un prochain conseil.

6- Travaux de rénovation de l'agence postale

La Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale de la Somme subventionne des travaux de rénovation des Agences Postales. De ce fait la mairie a demandé un devis pour des travaux de rénovation et de peinture pour un montant de 3 422.40 euros TTC.

La Commission Départementale qui s'est tenue le 16 novembre a validé le financement à hauteur de 50% pour les travaux de l'agence postale de Prouzel soit une indemnité de 1 711 euros TTC. L'indemnité sera versée après réception de la facture certifiée payée. Les travaux pourraient être prévus du 6 au 11 mars pendant les congés de l'agent.

Le conseil municipal décide de demander un autre devis, le choix de l'entreprise pour la réalisation de ces travaux sera délibéré lors d'une prochaine réunion.

DIVERS

- Retour sur
 - 11 novembre avec les enfants de Prouzel : Nous remercions les enfants et les enseignants pour leur intervention ainsi que Sylvain TREBOUTTE notre porte drapeau
 - Inauguration du mur d'escalade : Beaucoup de succès pour cette inauguration officielle avec Mr de l'Épine, Mme Lhomme et Mr Bohin du conseil Départemental, la Directrice de l'école, l'inspectrice, et Mr Jean-Luc Huyon, maire de Plachy entre autres. Remerciements à nos enseignants Mme Gruit-Fritz et Mr Bonnard pour leur travail avec les enfants qui ont fait plusieurs démonstrations de grimpe.
 - Soirée Beaujolais : plus d'une centaine de personnes ont répondu à cette manifestation qui s'est déroulée dans la bonne humeur. Remerciement au comité des fêtes, aux adjoints et conseillers qui l'ont rendu possible.
 - Sortie Théâtre : 55 personnes se sont rendues à Paris pour une pièce de théâtre et diner. L'évènement a beaucoup plu. Le comité des fêtes subventionnait le transport en car. Merci à Mme Josiane Thierry pour son investissement pour l'organisation.
 - Téléthon : Prouzel a participé aux événements du téléthon organisés par Plachy-Buyon en faisant partir la marche à pied et à vélo du préau de l'école avec une bonne participation.

Plachy a organisé avec des associations et des bénévoles différents évènements tout le week-end.

- Agenda :

- Une boîte aux lettres créée par les enfants et les éducateurs de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique d'Amiens (ITEP) a été installée devant la mairie pour les lettres au Père Noël.
- Noël des Enfants de Prouzel le 11 décembre totalise 54 enfants inscrits. Les animations ce jour-là sont entièrement organisées par des bénévoles.
- Le 13 décembre l'enseignante Mme Gruit-Fritz organise à la mairie une rencontre intergénérationnelle entre enfants et aînés.
- Les colis des aînés seront distribués en mairie le samedi 17 décembre
- Les vœux du Maire prendront une nouvelle formule et seront réservés au conseil municipal et aux présidents d'associations le vendredi 27 janvier. L'accueil des nouveaux habitants se fera en mai/juin 2023 avec les bénévoles d'associations.
- Les Jeux Intervillages se feront le dimanche 11 juin 2023 à Nampty entre les villages de Plachy, Nampty, Bacouël, Fossemanant et Prouzel. Différentes commissions sont constituées et partent à la recherche de bénévoles, participants et sponsors.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H10

N. PIZZAFERRI P. LENOIR M. DACHEUX J. THIERRY

D. BELLET Y. DECOSTER C. DUCATEL T. DREUE
ABSENT C. LECAT

A. DE L'EPINE B. DE L'EPINE O. SAILLARD B. VANHUSE A. THIERRY
ABSENTE ABSENT ABSENTE